

Dans le domaine du tréfilage d'aciers spéciaux destiné à la frappe à froid, **SEBIR** définit les fondements suivants afin d'assurer à tout moment le respect des exigences requises par nos clients, des dispositions législatives et réglementaires qui nous concernent, ainsi que des grandes orientations de notre planification stratégique axée sur **la sécurité, la qualité et l'environnement** :

- **Excellence** : Obtenir la satisfaction et la fidélité maximales de nos clients, en optimisant leurs expériences et en minimisant les risques associés à nos produits, en garantissant à tout moment une gestion de la chaîne d'approvisionnement qui satisfasse les besoins desdits clients, selon la norme IATF 16949.
- **Innovation** : Améliorer continuellement nos produits et services, ainsi que nos processus internes en fonction des objectifs établis chaque année. Apporter de nouveaux produits et services qui rendent nos clients plus compétitifs et efficaces.
- **Professionnalisme** : Promouvoir la formation, la sensibilisation et la motivation de notre équipe, ainsi que la participation par le travail d'équipe et l'apport de suggestions.
- **Participation** : L'engagement est pris de faire participer toutes les parties prenantes de l'entreprise et des tiers, par le biais de consultations directes, de l'amélioration de la qualité, de l'engagement environnemental et de la prévention de la sécurité et de la santé sur leur lieu de travail et dans les activités de notre entreprise.
- **Durabilité** : Protéger l'environnement, prévenir la pollution et consommer les ressources de façon efficace en réduisant les émissions de CO2 qui y sont associées. Promouvoir l'amélioration continue en maintenant un système de gestion environnementale conforme aux normes ISO14001 et UNE-EN ISO 14064-1 en ce qui concerne la génération de l'empreinte carbone de l'entreprise, et à la norme UNE-EN ISO 14067 en ce qui concerne la génération de l'empreinte carbone du produit.
- **Conformité** : Respecter les exigences de nos clients, les lois applicables et les autres obligations souscrites, promouvoir la transparence et la publication des rapports, ainsi que préserver la confidentialité des informations et des données avec lesquelles nous travaillons.
- **OBJECTIFS DE CONFORMITÉ** :

Le LEADERSHIP de la haute direction et de l'organe de prévention de SEBIR dans l'établissement d'une culture d'entreprise éthique et du respect de la réglementation en vigueur fait partie de la définition des objectifs généraux de conformité.

- **TOLÉRANCE ZÉRO AVEC LES ACTIONS CRIMINELLES**

L'objectif central de SEBIR est la « tolérance zéro de la société à l'égard des actions criminelles ». Cet objectif central doit être pris en compte dans toutes les décisions et actions de ses membres, comme indiqué dans son code d'éthique, approuvé par l'organe d'administration de SEBIR, et doit guider la planification des objectifs de conformité.

- **ENGAGEMENT ENVERS LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS**

SEBIR établit son engagement en faveur du respect des droits humains.

- **ENGAGEMENT DE LA HAUTE DIRECTION**

Dans le cadre de l'engagement et de l'implication de la haute direction dans la promotion et le développement d'une culture d'entreprise éthique.

- **Sécurité** : Nous appuyons nos activités sur l'amélioration continue de la prévention des dommages et de la détérioration de la santé, y compris la coordination avec le personnel collaborateur externe, les clients et les fournisseurs, selon la norme ISO 45001:2018.

Cette politique fournit un cadre d'amélioration continue pour établir et réviser les objectifs annuels. Nous espérons que l'application de ces concepts nous aidera à consolider **SEBIR** en tant qu'entreprise qui fait face à l'avenir en fournissant des garanties quant à la **sécurité maximale au travail**, le **plus grand respect de l'environnement** et la **qualité totale**.